

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES VÉTÉRANS

Art 1 - Le Comité de Maine et Loire de Tennis de Table organise un Championnat Vétérans par équipes pour les joueurs/joueuses de **catégories Vétérans (V40 à V80)** et licenciés compétitions et dirigeants.

Art 2 – Ce championnat se déroule par **équipe de 3 joueurs** (10 parties, 9 simples et un double). Les parties auront lieu au meilleur des cinq manches. Le double peut être disputé un joueur qui ne participe pas aux simples et devra être noté sur la feuille de rencontre.

Art 3 – A chaque journée, 2 équipes se rencontreront sur 2 tables le vendredi à 20H. Les points sont ainsi attribués : Victoires 3 pts – Nul 2 pts - Défaite 1 pt - Forfait 0 pt.

Art 4 – Les équipes inscrites seront réparties dans 2 divisions D1 et D2. En cas de poule unique, le vainqueur sera le champion départemental de sa division sinon des titres seront organisés.

Art 5 – La formule de la compétition et la répartition des équipes dans les divisions sera faite par le responsable de la compétition. En cas de besoin, il pourra contacter individuellement les responsables des clubs.

Art 6 - Le nombre d'équipes par club est illimité. Un joueur ayant joué dans une équipe en devient titulaire, et n'est autorisé à jouer que deux fois dans une autre formation.

Art 7 - Les 2 équipes peuvent se mettre d'accord pour jouer à une autre date du calendrier mais elles devront prévenir avant le comité par mail. En cas de report de la rencontre, la nouvelle date trouvée en accord avec les 2 clubs, devra être communiquée avant la date prévu au calendrier officiel. Après la dernière journée de championnat, un classement définitif sera effectué suivant les règlements fédéraux en vigueur. Toutes les rencontres n'ayant pas été disputées seront considérées comme un forfait (0 point).

Art 8 – Les feuilles de rencontre devront avant le lundi suivant la rencontre :

- Soit être saisies sur SPID2 manuellement ou automatiquement avec l'outil GIRPE.
- Soit envoyées par mail (anjou.ping-sec@wanadoo.fr) (mettre le fichier en pièce jointe au format PDF).

Le montant des engagements est fixé à **27,00 €** par équipe.

DATES DES RENCONTRES :

1^{ère} journée : 9/10/2026

4^{ème} journée : 5/03/2027

7^{ème} journée : 23/04/2027

2^{ème} journée : 13/11/2026

5^{ème} journée : 19/03/2027

8^{ème} journée : 21/05/2027

3^{ème} journée : 3/01/2027

6^{ème} journée : 2/04/2027

Le responsable des compétitions Vétérans :

Olivier De Launay – odelaunayping@gmail.com – 06.75.20.99.46